

# RAPPORT

DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC  
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

POUR L'ANNÉE 2021  
2022

Mars 2022

FICHES  
DESCRIPTIVES

# Télésanté : organisation des soins de santé durant la pandémie de COVID-19 et développement de projets

EN BREF

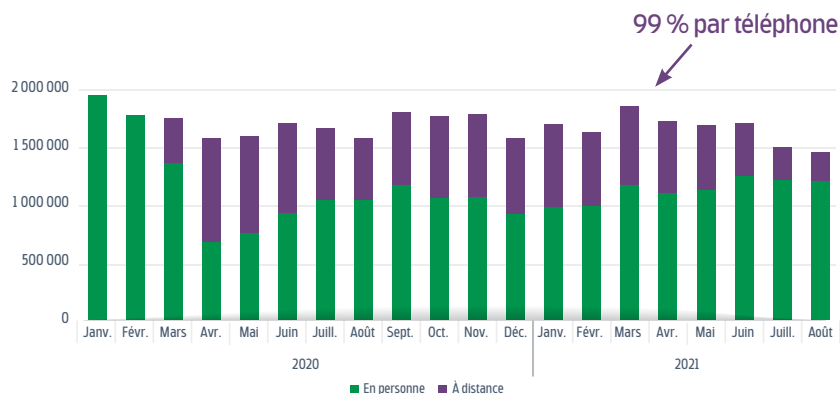
La pandémie de COVID-19 a accéléré le développement de la télésanté. Cependant, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et les établissements **n'étaient pas bien préparés** pour ce défi, principalement parce que, depuis plusieurs années, des initiatives et des projets n'avaient pas donné les résultats escomptés. Pourtant, depuis 2001, la télésanté est considérée comme un moyen efficace permettant de favoriser une meilleure accessibilité et une meilleure continuité des soins.

**Le MSSS n'a pas mis en place l'encadrement nécessaire en ce qui concerne les téléconsultations, ce qui pourrait avoir des conséquences sur la qualité des soins offerts à distance.**

Le décret d'urgence sanitaire de mars 2020 a permis aux médecins d'être rémunérés pour les actes médicaux réalisés à distance. Ainsi, les médecins omnipraticiens ont pu **maintenir une certaine offre de soins de santé durant la pandémie.**

Ce sont toutefois **99 % des téléconsultations qui ont été offertes par téléphone.**

Nombre de patients ayant eu une consultation avec un médecin omnipraticien



**Au cours des 20 dernières années, plusieurs initiatives visant le développement de la télésanté n'ont pas donné les résultats escomptés.**

- Des recommandations formulées **en 2001** par un comité d'experts ont fait l'objet de peu de suivi.
- Certaines actions prévues **en 2015** et en 2016 ne sont pas encore réalisées.

**Les infrastructures technologiques comportent des limites importantes** pour la prestation de soins de santé à distance. Par exemple, à la fin de nos travaux, plusieurs établissements étaient encore en train d'implanter un réseau informatique sans fil fiable au sein de leurs installations.

**Le MSSS n'évalue pas la contribution de la télésanté à l'amélioration de la prestation des soins de santé.**

**Des projets de télésanté prometteurs ne sont pas mis en œuvre ou exploités à leur plein potentiel. Ils ne sont donc pas accessibles au plus grand nombre de patients possible.**

Par exemple, moins de la moitié des établissements ont offert des télésoins à domicile via la plateforme provinciale et environ seulement 1 500 patients ont pu en bénéficier en 2019-2020.



# Audit des états financiers consolidés du gouvernement 2020-2021 incluant certains travaux liés à la pandémie

EN BREF

C'est la première fois depuis neuf ans que nous formulons une opinion sans réserve dans notre rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers du gouvernement. Par ailleurs, nos travaux d'audit financier nous ont permis de constater que des sommes ont été versées en trop à l'égard de certaines mesures liées à la pandémie. Cependant, cela n'a pas eu d'impact significatif sur les états financiers du gouvernement.



**Certains éléments d'intérêt sont ressortis de nos travaux d'audit financier liés à la pandémie.**

Par exemple :

- 9 millions de dollars d'honoraires ont été facturés en double par des médecins. Ces sommes ont été récupérées à même leur rémunération.
- Jusqu'à 57 millions de dollars sont à récupérer en lien avec les primes offertes dans le cadre du Programme incitatif pour la rétention des travailleurs essentiels.

**L'examen des états financiers par une instance indépendante rehausserait le contrôle parlementaire sur les fonds publics.**

Notamment, un tel examen :

- permet de juger dans quelle mesure les prévisions budgétaires ont été réalisées;
- favorise la transparence et une prise de décision plus éclairée;
- encourage la bonne gestion financière.

**L'application des recommandations du Vérificateur général des 10 dernières années quant à l'évaluation du passif au titre des sites contaminés demeure insatisfaisante.**

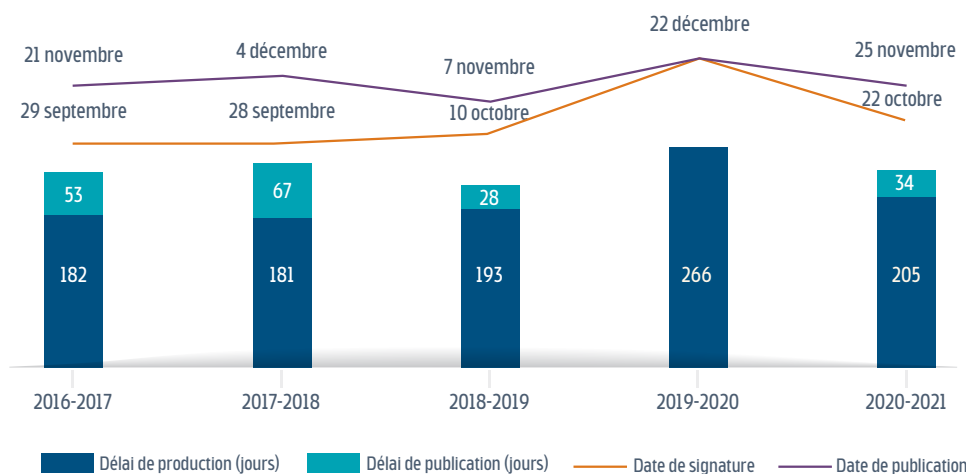


**La façon différente de présenter l'information dans les documents budgétaires et dans les états financiers rend leur comparaison difficile.**

C'est le cas notamment lorsqu'il faut comparer les résultats réels qui présentent les dépenses par missions du gouvernement avec les prévisions budgétaires qui les présentent par portefeuilles ministériels.

**L'utilité des comptes publics est atténuée par le délai important entre la fin de l'année financière, soit le 31 mars, et la date de leur publication.**

Pour que les états financiers du gouvernement puissent orienter ou influencer les décisions du parlement, ils doivent être publiés en temps opportun. Or, de longs délais sont régulièrement constatés.



# Audit relatif à la conformité : prévention et détection des conflits d'intérêts, de la fraude et de la corruption liés à des activités d'investissement

EN BREF

Au 31 décembre 2020, la Caisse de dépôt et placement du Québec gérait 365,5 milliards de dollars d'actif net.

En matière d'investissement, ses orientations stratégiques mettent l'accent sur des marchés privés et des marchés internationaux.

→ Cela génère plus de risques en matière de conflits d'intérêts, de fraude et de corruption.

L'encadrement relatif à la prévention et à la détection de certains risques pouvant affecter la réputation de la Caisse nécessite d'être renforcé.



La Caisse de même que ses filiales Ivanhoé Cambridge et Otéra Capital ont adopté des règles d'éthique et de déontologie applicables à leurs administrateurs, à leurs dirigeants et à leurs employés. Elles ont également mis en place des politiques et directives traitant de divers aspects de la prévention et de la détection des conflits d'intérêts, de la fraude et de la corruption.

Certains éléments restent cependant à améliorer :

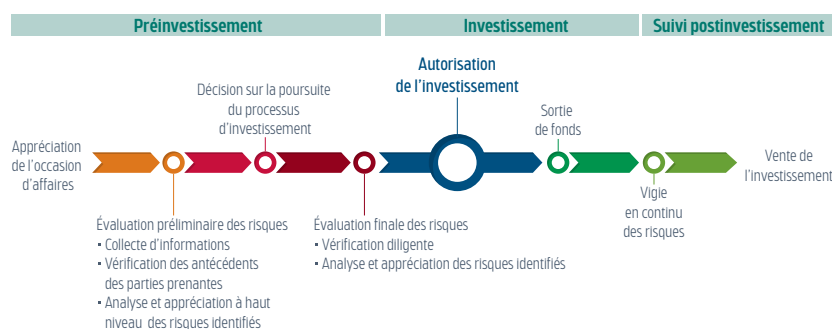
- Des exigences des politiques et directives de la Caisse et de ses deux filiales ne sont pas cohérentes en ce qui concerne notamment :
  - la gestion des intérêts déclarés;
  - les exigences relatives aux vérifications diligentes et au suivi postinvestissement.
- Il manque des balises structurées permettant notamment d'appuyer le jugement des professionnels chargés d'évaluer et de communiquer le risque de réputation aux comités approuvateurs.
- Bien que certains éléments en lien avec le blanchiment d'argent soient prévus dans l'encadrement déjà en place, il n'y a pas de politiques ni de directives consacrées à ce risque et qui couvrent l'ensemble des éléments attendus à cet égard.



Des étapes clés du processus d'investissement n'ont pas toujours été réalisées en conformité avec les politiques et les directives en matière de prévention et de détection de risques importants, notamment ceux relatifs aux conflits d'intérêts.

C'est le cas de certaines analyses et vérifications requises avant et après l'autorisation des investissements, qui n'ont pas toujours été réalisées conformément aux politiques et directives de la Caisse, d'Ivanhoé Cambridge et d'Otéra Capital.

Processus d'investissement



Cela n'est qu'un aperçu de nos travaux. Pour en savoir plus, consultez notre site Web : [www.vgq.qc.ca](http://www.vgq.qc.ca).

